SERRALONGUE
notre village

Juin 2009 *Bulletin municipal N° 52*

Le mot du Maire

Chers Amis,

Nous avons vécu un début d'année 2009 très difficile. Après les chutes de neige à répétition et la tempête « Klaus », c'est du coté de l'intercommunalité que nous avons eu des soucis. En effet, à cause d'une restructuration de la société Arjowiggins (moins 380 000€ de taxe professionnelle), la communauté des communes a revue à la baisse l'argent qu'elle reverse aux communes.

Afin d'équilibrer le budget, il a fallu supprimer des projets. Malgré cette situation nous pourrons :

- ✓ Réhabiliter le foyer des jeunes,
- ✓ Réhabiliter la salle des associations,
- ✓ Arranger la route de la Badie, et peut être celle de Can Tony,
- ✓ Acheter un nouveau 4x4.

A partir du 1er juillet 2009, de nouvelles personnes vont rentrer au service de la commune donc à votre service.

Au secrétariat de la mairie, Camille DOMINGUEZ va apprendre, puis aider Jocelyne SERDANE dans ses tâches administratives. Elle vient de signer un **C**ontrat d'**A**ccompagnement dans l'**E**mploi.

Au café de la poste, Caroline a demandé à quitter la gérance de l'établissement plutôt que prévu, c'est Mr Jean Luc DELBANO qui va lui succéder.

A tous les deux, je souhaite la bienvenue à Serralongue dans leurs nouvelles fonctions.

Je profite de ce bulletin pour remercier Caroline pour les repas, les apéritifs, les animations, et tous les bons moments qu'elle a su nous faire passer. Je lui souhaite bonne chance pour l'avenir en espérant que son rêve pourra, un jour, se réaliser.

Je finirai ce bulletin par un petit point sur les travaux réalisés sur la commune :

- ✓ La mise en esthétique des réseaux E.R.D.F et France télécom de la rue de Can Talrich est terminée.
- ✓ Les travaux de sécurisation de la ressource en eau ont commencé :
  - les arbres qui se trouvaient dans le périmètre des captages du « Parpal » ont été coupés et enlevés par la société TENAS.
  - la clôture et l'amélioration des deux captages seront réalisées en automne, par la société AUGUET, qui a obtenu le marché. Suivront ensuite les travaux sur les deux sources du « Faitg » et du forage.

A toutes et à tous, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes et d'agréables vacances à Serralongue.

Bien amicalement à tous.

Jean-Marie BOSCH

8ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 10 novembre 2008

1. Transfert de compétences/Fourrière animale/Délibérations
   - Transfert de compétences

Une indemnité de conseil est allouée aux comptables du trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux. Taxe d'indemnités pour 2008 : 111.00€ pour 120j. Pour 2009 = 45.73€.

   - Fourrière animale

A partir du 1er janvier 2009, transfert de compétence de la fourrière à la CCHV pour l'ensemble du Haut Vallespir.

2. Règlement de cimetière / Délibération

Un règlement cimetière est obligatoire pour chaque commune. Sur la base de modèle existant par ailleurs, un règlement adapté à Serralongue a été rédigé. Les commentaires de Mr MARQUES (pompes funèbres) et Mr AUGUET ont été intégrés. Pour les cendres : leur dispersion n'étant plus autorisée, un jardin du souvenir est disponible (dispersion à même le sol ou dans une table funéraire).

3. Compte rendu réunion du SIVOM

Vote de décision modificative et du transfert de compétence de la Trésorerie.

4. Compte rendu réunion de la commission des sites (révision du POS)

Le projet de lotissement communal a reçu un avis favorable de la commission des sites.

5. Dotation Globale d'Equipement 2009

La DGE 2009 va être demandée pour la mise aux normes et réfection du foyer des jeunes (double vitrage, électricité, peinture, maçonnerie, extincteur, mur extérieur), ainsi que pour la mise en place de fenêtres double-vitrage à la « Salle des associations».

6. Point sur les travaux en cours

L'enfouissement de l'éclairage public de la rue de Can Talrich : la fin des travaux est prévue pour le 11 décembre 2008.

DGE 2008 : Les travaux prévus sont presque tous faits : cumulus, robinet poussoir dans les toilettes pour enfants et éclairage à détection automatique. Peinture à venir.

9ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 12 décembre 2008

1. La Société GAEA présente son projet : « Bilan du réseau assainissement collectif et non-collectif de la commune »

Monsieur Vincent LESIEUR est venu présenter le projet de sa société GAEA.

La règlementation fixe des délais pour les communes pour la mise aux normes des assainissements collectifs et non-collectifs. Nous sommes en retard, tout comme la majorité des communes du département.

De façon à être le plus efficace, il faut établir un schéma directeur :

1) Diagnostic des assainissements non-collectifs, de la station d'épurations, … => faire un état des lieux de l'assainissement pour pouvoir réfléchir à un programme de réhabilitation.
2) Discussion avec les élus pour savoir quels sont les projets de la commune (nouveau lotissement, …) pour prévoir les nouvelles installations dans la réflexion et permettre de réaliser un scénario d'assainissement : connections des hameaux au réseau du village ? refaire le réseau d'eau ? et établir des références tarifaires. Ces scénarios seront présentés à l'agence de l'eau et au Conseil Général (possibilité de subventions ?)
3) Définition du zonage = zone d'assainissement collectif et zone d'assainissement non-collectif.
   - *Zone d'assainissement collectif* = les propriétaires ont obligation de se raccorder au réseau d'assainissement collectif. Les communes ont obligation de conformité.
   - *Zone d'assainissement non-collectif* = Les propriétaires sont autorisés à un avoir un système autonome sous le contrôle des élus. L'association des Maires et des Adjoints a créé un service commun à tout le département pour soutenir les élus dans la démarche : le SPANC.

Actions :

- Demander des subventions : faire un appel d'offre
- Informer la population par le biais d'un questionnaire qui sera envoyé.

2. Motion de soutien EDF-GDF

Délibération contre le projet de réorganisation des centres EDF-GDF des cantons vers Perpignan, Narbonne ou Montpellier. **VOTE POUR.**

3. Durée des amortissements du Service des Eaux et de l'Assainissement

Délibération précisant les durées des amortissements du Service des eaux et de l'assainissement. Le suivi est réalisé directement par les communes. Les arrêts des amortissements sont fixés à date précise. **VOTE POUR.**

4. Institution de la Participation pour voies et réseaux (PVR) :

L'entretien des réseaux (eau, électricité, nouvelle voirie, entretien réseau particuliers..) coûte à la commune.
Une délibération doit être prise avant le 1er janvier 2009 si nous souhaitons envisager de demander aux particuliers de participer. Si nous ne l'a prenons pas : nous ne pourrons demander quoi que ce soit.
La première délibération à prendre (aujourd'hui) est une délibération de principe : si le coût de l'entretien devient excessif, la commune peut faire participer les particuliers concernés. **VOTE POUR.**

5. Modification du POS : règlement de la Zone Agricole

Notre POS n'a jamais intégré le règlement de la Zone Agricole.
Délibération pour modification du POS de façon à avoir plus de souplesse concernant les prescriptions relatives à la Zone Agricole. **VOTE POUR.**

6. Délibération du transfert de compétences sur décision de la CLET :

- Ecole de musique
- Fourrière animale
- Syndicat intercommunal de télévision

VOTE POUR.

7 Camion poubelle.

Nous avions pris une délibération afin que les 1000€ apportés par la mise à la casse de notre camion poubelle et de celui de Prats de Mollo, soient versés à l'intercommunalité. Mais, en reprenant l'historique, il s'avère que nous n'avons jamais pris de délibération concernant le fait de céder le camion benne à l'intercommunalité à titre gratuit.
VOTE POUR.

8. Compte rendu / Conseil Communautaire

- ✓ Réunion de la CLET : Président : Olivier RAYNAL / Vice-président : Jean-Marie BOSCH
- ✓ Ecole de musique : les communes ont réglé ce qu'elles devaient
- ✓ Le SYDETOM 66 a demandé à l'intercommunalité un complément de 30 000€ pour finir l'année 2008, suite au surplus de tonnage par rapport à ce que nous avions prévu (en hausse par rapport à 2007).
- ✓ Motion EDF-GDF : vote à l'unanimité
- ✓ Vote de l'indemnité du percepteur
- ✓ Motion santé : Supervaltech/château bleu sont en cours d'arrêt d'activité mais des maisons de santé rurales pourraient se faire. Il en est prévu 3 pour la Région Languedoc-Roussillon => pourquoi pas à Arles sur Tech ?
- ✓ Bois énergie : les subventions arrivent. 3 aires de stockage sont prévues aux déchetteries, mais si on veut demander des subventions, il faut avoir des points de chauffe de créés. Proposition : le collège d'Arles sur Tech à chauffer en priorité.

9 Compte rendu / Résultat – Réunion de la commission des Sites (Révision du POS)

Pour le projet de lotissement communal : la commission des sites (révision du POS) a donné un avis favorable assorti de recommandations.

INTEMPERIES DE DECEMBRE 2008 : NEIGE

Le vendredi 26 décembre 2008, Serralongue, comme toutes les communes du Haut Vallespir a connu des chutes de neige de l'ordre de 60 à 80 cm.

Les interventions des pompiers et le travail d'ERDF ont été faites au mieux pour passer cette dure épreuve. Les hameaux du village incessibles, même par les pompiers, ont été contactés par téléphone portable pour avoir des nouvelles et s'assurer que personne n'était oublié. Heureusement, aucune victime n'est à déplorer.

Ces intempéries ont permis de voir comme tous se sont investis pour participer aux dégagements des accès : du service des routes du Conseil Général, du Maire et ses adjoints présents au déneigement dès le vendredi soir avec le véhicule de la Maire ou le samedi soir à tronçonner les arbres en travers des routes, aux conseillers municipaux qui ont participé au déneigement des chemins du village, sans oublier les employés municipaux pour leur présence et leur efficacité et surtout tout un chacun qui avez nettoyé votre pas de porte, places de parking ou autres accès.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE du samedi 10 janvier 2009

Toujours autant de monde présent pour les vœux de la municipalité à la grande satisfaction de l'équipe municipale. Monsieur le Maire a présenté ses vœux en présence de Mr Bernard REMEDI, conseiller général du Canton de Prats de Mollo.
Il a fait le bilan des réalisations de l'année écoulée et des projets et besoins pour l'année 2009.
Les allocutions terminées, chacun s'est concentré sur son carton pour la rifle avec des lots offerts par le Syndicat d'Initiative.
L'après midi s'est terminé par le partage de la galette des rois et boissons chaudes.

10ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 23 janvier 2009

1. Point sur les intempéries

Pendant la période de forte chute de neige, il est a noté la présence efficace d'ERDF : contact permanent et service très satisfaisant. Nous ne pouvons en dire de même de France Telecom. Un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposé. Cette requête est appuyée par le Président de l'Association des Maires et des Adjoints des Pyrénées Orientales auprès de Mr le Préfet. Une réunion est à venir avec les communes voisines pour faire le point sur la situation lors des intempéries pour information à la Préfecture et au Conseil Général.

2. Enquête publique « Le Pla del Roure »

Le commissaire enquêteur, Monsieur DURAND, recevra le public en Mairie de Serralongue :

- Le 02 février 2009 de 14 à 17 heures
- Le 20 février 2009 de 10 à 12 heures
- Le 04 mars 2009 de 14 à 17 heures

Concernant la révision simplifiée valant PLU du Plan d'Occupation des sols.

3. Budget 2009

Idées et chiffrages à prévoir pour la réunion de la commission finance à planifier :

- ✓ Un 4x4 : 32000,00€ (Toyota benne, attelage, rehausse de benne, saleuse, …) négocié 28800,00€ avec la saleuse (on récupèrerait l'équipement neige actuel).
- ✓ Une étrave d'occasion à adapter sur le tracteur de la commune => demander un devis
- ✓ Fraise à neige (passage piéton) => demande de devis
- ✓ Etagères pour le garage.
- ✓ DGE 2009 :
  - ❖ route communale de « la Badie » : 9227,00€
  - ❖ Rénovation foyer des jeunes / salle des associations (porte bois, fenêtres, …)
- ✓ Demande de subvention sur 28000,00€ pour la route de Can Tony
- ✓ Assainissement collectif et non collectif : 18000,00€
- ✓ Sécurisation de l'eau
- ✓ Mise aux normes de la cheminée de l'appartement communal
- ✓ Poste de refoulement terrain PINOL/CAMMAS
- ✓ Travaux gîtes communaux
- ✓ Augmentation ampérage de la cantine
- ✓ Chauffage de la cantine à changer ainsi qu'à la salle de réunion de la Mairie

4. Compte rendu / conseil communautaire

- Déchetterie : calcul location de bennes et transfert => 2 sociétés : Veolia Onix (68747,00€) et Oury Vaills (67776,00€) pour l'Alzine Rodoune. Contrat d'un an avec Veolia Onyx. Pour celle de Saint Laurent, marché avec Veolia Onix (34724,00€) contre Oury Vaills 36704,00€).
- Convention de mise à disposition des adjoints techniques (transfert de personnel CCHV / Amélie)
- Vœux de sentiers de randonneurs : laisser passer / propriétés …
- Budget 2009 : 4 268 002,00€ en fonctionnement et 4 210 460,00€ en recette. Pour être à l'équilibre, le Président propose la modification de la contribution des communes mais le conseil communautaire doit être d'accord à l'unanimité. Or le conseil municipal d'Amélie est contre.
- Ecole de musique : fin de l'année scolaire suppression de l'EM ou demande de participation plus conséquente aux parents et au Conseil Général ou la CCHV redonne la gestion des EM aux communes (subvention)
- Bibliothèques : il y en a 4 qui marchent en fonctionnement payant. Coûts :

Amélie les bains = 74 073,00€, Arles sur Tech = 80590,00€, Saint Laurent de Cerdans = 5400,00€,
Prats de Mollo = 6400,00€. Serralongue = bénévolat. Bibliothèque Intercommunale => réflexion.

5. Gérance du café

Le bail du café communal n'est pas reconduit au 1er septembre 2009. Des candidatures pour la reprise sont déjà arrivées à la Mairie et sont à l'étude.

6. Compte rendu village naturiste / Golf de Falgos

- Camping du Gymkhana : courrier de la Préfecture concernant le retrait de la catégorie « Camping » (déclassé). Une mise aux normes sur les bases du POS doit être faite.
- Golf de Falgos : Mr et Mme Lefebvre ne sont plus au Golf de Falgos. La nouvelle direction souhaite ne pas dénaturer le site. La demande d'extension de 18 à 25 chambres n'a pas eu d'avis favorable de la commission de sécurité. Un courrier est en cours pour expliquer les nouvelles dispositions. Une mention concernant le manque à gagner suite aux intempéries à aussi été fait.

INTEMPERIES DE JANVIER 2009 : TEMPETE

A peine remis des dégâts causés par la neige, c'est la tempête qui nous a surpris le samedi 24 janvier 2009.
Des dommages importants ont été constatés sur les arbres (routes coupées par des chutes d'arbres ou de branches) et sur les habitations et, en particulier, au niveau des toitures.
La demande de classement en catastrophe naturelle a été faite mais n'a pas aboutie.
Encore une fois, nous avons pu constater la solidarité du village par la mise à l'abri des meubles et des appareils sensibles chez les voisins et le relogement des sinistrés dans un gîte de la commune pendant la durée des travaux.

11ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du samedi 28 février 2009

1. Vote des taux des trois taxes (Habitation, Foncier bâti, Foncier non-bâti

Taxes communales	%
Taxe d'**H**abitation	6,60
Taxe **F**oncier **B**âti	9,10
Taxe **F**oncier **N**on **B**âti	39,82

A titre comparatif, la taxe d'habitation moyenne est au niveau national de 14,57% et au niveau départemental de 13,69%.

2. Vote des prix de l'eau et taxes rattachées

Services eau, assainissement	€
Le m3 d'Eau Potable	0,85
Le m3 d'Assainissement	0,60
Location de compteur AEP	16,5
Entretien du branchement AEP	32,00

3. Vote des subventions aux associations

La subvention pour l'Ensemble vocal du Haut Vallespir a fait l'objet d'un vote.
Contre : 2 / Abstention : 1 / Pour : 7
Les autres subventions aux associations ont été votées à l'unanimité.

Subventions aux associations	€
Comité des fêtes	2500,00
Association de chasse	120,00
Association de pêche	120,00
Tennis club Serralonguais	120,00
Boule de Cabrenç	120,00
Groupe sardaniste	120,00
Gymnastique	120,00

Syndicat d'Initiative	500,00
Syndicat d'élevage	150,00
Foyer Collège d'Arles-sur-Tech	120,00
Pompiers St.Laurent-de-Cerdans	120,00
Prévention routière	60,00
Collectif Non à la THT	80,00
Sydeco THT 66	20,00
Ca vaut le détour	120,00
Athlétisme Prats	120,00
Ensemble Vocal du Haut Vallespir	80,00

4. Vote des Dotations Globales d'Equipement (DGE) :

2 dossiers sont présentés pour la Dotation Globale d'Equipement :

- ✓ La route de La Badie : 9227,00 €
- ✓ La mise aux normes électriques et rénovations du foyer des jeunes et de la salle des associations (isolation) : 14 598,00€

Délibération : vote pour à l'unanimité

5. Vote du financement des études GAEA Environnement

Le devis est de 19 895,00€. Ce financement est subventionné à 80%. GAEA monte le dossier global y compris le dossier de demande de subvention.

Délibération : vote pour à l'unanimité

6. Vote pour la récupération du FCTVA 2008

Pour le fond de compensation de la TVA, nous devons nous engager cette année pour pouvoir récupérer la TVA l'an prochain (sinon dans 2 ans).

Délibération : vote pour à l'unanimité

7. Vote pour la création d'un poste d'adjoint administratif

Délibération : vote pour à l'unanimité

8. Vote pour délégation au maire

Mise à jour de la délégation au Maire (suppression des emprunts avec accord jusqu'à 4600€, marché public jusqu'à 4000€, …)

Délibération : vote pour à l'unanimité

9. Questions diverses relatives au budget 2009

La commission finance s'est réunie et les principales orientations budgétaires ont été présentées :

	€ HT
DGE 2009	14 598,00
Route de la Badie	9 227,00
Route de Can Tony	28 625,00
Achat TOYOTA	27 000,00
Fraise à neige	1 500,00
Etrave	3 000,00
Portail et portillon	5 500,00
Sécurisation chemin de Can Talrich	2 808,00
GAEA	19 895,00
Sécurisation Chlore	30 000,00
Clôtures (sécurisation château d'eau)	25 000,00
Sécurisation La Pomarède	A chiffrer

12ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 27 mars 2009

1. Vote des Comptes Administratifs 2008

M. Hubert TENAS présente les Comptes Administratifs 2008.

L'exercice Compte Administratif 2008 « annexe » se termine avec un excédent de 2035.71€

L'exercice Compte Administratif 2008 « principal » se termine avec un excédent de 22 099,13€.

Pour les Comptes Administratifs : **Vote à l'unanimité**.

2. Vote des comptes de gestions

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve les 2 comptes de gestion élaborés par le receveur.

3. Vote des Budgets 2009

M. Jean-Marie BOSCH présente les budgets 2009.

La sécurisation de l'eau sera une priorité malgré une augmentation considérable du coût. Une subvention devrait nous être accordée de l'ordre de 80%.

Pour le budget «Annexe Eaux et Assainissement », **à l'unanimité** l'excédent d'exploitation de 22 334.46€ est versé à la section d'investissement.

Pour le budget « Principal », **à l'unanimité**, l'excédent d'exploitation de 23 006.92€ est affecté comme suit:

1 000.00€ est versé à la section d'investissement.

22 006.92€ est affecté à l'excédent reporté

Pour les budgets 2009 : **Vote à l'unanimité**.

4. Révision du POS :

Approbation de la première révision du POS. Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable suite à l'enquête publique.

Vote à l'unanimité.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Le Conseil Général a récompensé des serralonguais pour les efforts mis en œuvre dans leur propriété pour le fleurissement :

- Mme DUBOIS Solange pour le fleurissement de son balcon et pas de porte
- Mr et Mme KREBS pour la mise en valeur florale de leur jardin.

Toutes nos félicitations pour ces récompenses bien méritées qui susciterons, peut être, de vocations pour d'autres serralonguais

ECOLE

L'intervenant informatique a apporté à Serralongue 4 ordinateurs.

La commune se devait d'installer tout le matériel en respectant les normes de sécurité et de confort pour les élèves.

Ces travaux ont été réalisés au cours des vacances scolaires. Des bancs et des tables ont été achetés. Des étagères ont été installées par les employés communaux.

A l'heure actuelle, tous les élèves peuvent travailler presque simultanément sur les appareils.

SERRALONGUE

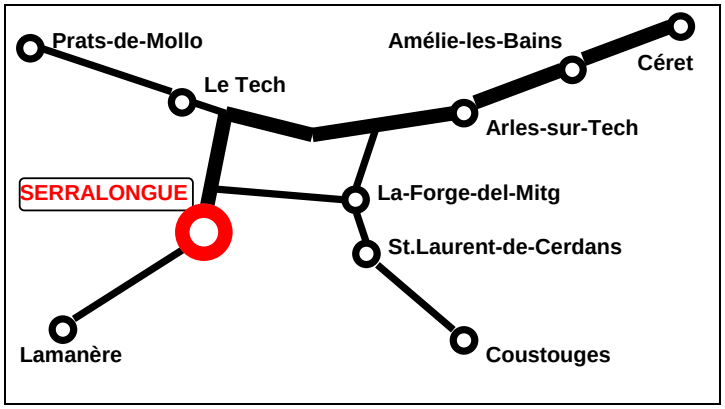

JUILLET AOÛT 2009

<u>Vendredi 3 Juillet</u> : 22h : Concert gratuit avec le groupe « Alchemy »

<u>Lundi 13 Juillet</u> : 18h : apéritif avec sardanes sur la place du village
19h30 : Grillade dans la cour l'école 22h30 : Feux d'artifice
23h : SONO KARAOKE avec STAR'S MUSIC

<u>Mardi 14 Juillet</u> : 11h : Défilé et dépôt de gerbe - Apéritif

A partir du 11 juillet 2009, tous les samedis soir :
Concours de pétanque

Tous les samedis de juillet/août : sardanes sur la place du village à partir de 21h.

Nettoyage des chemins avec l'association de Chasse tous les dimanches de juillet et le dimanche 02 août 2009.

<u>Dimanche 9 Août</u> : 9h30 : Concours de pêche (réservé aux jeunes de moins de 16 ans organisé par « La Truite du Castell » sur le petit plan d'eau de Lamanère).

<u>Mercredi 12 Août</u> : Tournoi de TENNIS interne organisé par le TENNIS CLUB SERRALONGUAIS

<u>Jeudi 13 Août :</u> Tournoi de TENNIS interne
19h30 : Repas du TENNIS CLUB SERRALONGUAIS

Vendredi 14 Août : 17h : SARDANES avec la cobla

« La Principal del Rossello »

22 h : BAL avec « SUSPENS ORCHESTRA »

Samedi 15 Août : 10h 30 - 15 h : Llevant de taula

20h30 : Eglise Ste Marie, messe avec procession au Conjurador

22 h : BAL avec « SUSPENS ORCHESTRA »

Dimanche 16 Août : 20h30 : Sardanes

Jeudi 20 Août : TOURNOI DE FOOT

21h00 : Concert de musique Sud Américaine «TAQUILE » à l'Eglise

Vendredi 21 Août : « Ventrigliss » et MINI FETE FORAINE
toute la journée sur la place du village.

Samedi 22 Août : 20 h : « GAMBAMOULADE » animée par la banda " ELS COMPANYS" suivi de la sono INDIGO

Dimanche 23 Août : 14 h Concours de pétanque (triplettes formées)

Les manifestations du mois d'août sont sous chapiteau

« Entre ciel et vert, la fête au naturel »

13ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 24 avril 2009

1. Eau potable – Protection de la ressource
   L'estimation pour la protection fait à 1.50m au lieu de 2.00m (fixé par l'hydrogéologue) et la bordure du fossé ont entrainés un surcoût. La SATESE qui nous conseille et nous contrôle nous propose de faire une nouvelle demande de subvention au Conseil Général pour la somme qu'il y a en plus. Montant total : 54 067.00€ (toutes les sources)
   Délibération pour la demande de subvention complémentaire : vote pour à l'unanimité.

2. Règlement du service de distribution d'eau potable
   Le règlement est rédigé. Le conseillé de la SATESE nous a proposé de nous donner son avis sur le contenu (intégrer le POS, réduction d'eau au lieu de coupage de l'eau, droit d'eau,..). Une réunion aura lieu avec lui pour affiner le règlement.
   L'annexe 3 du règlement qui définie les tarifs en vigueur est présentée au conseil pour validation des tarifs proposés (rajouter : 3 m linéaires et 50€ par mètre linéaire + assainissement : branchement normal : 350€ HT pour 3 m linéaire et 2.5€ par m2 de SHON = *surface hors œuvre nette*)
   Délibération : vote pour à l'unanimité pour l'annexe 3 modifiée comme ci-dessus.

3. Statuts de la Communauté de Commune
   Risque de perdre la Trésorerie d'Arles sur Tech au profit de Céret, pour des raisons de capacités d'accueil des locaux. La CCHV fait la demande d'extension de la Trésorerie pour une raison de « poids », mais Arles la remboursera.
   Délibération pour une modification des statuts de la CCHV pour le faire : vote pour à l'unanimité.

4. Association des Communes Forestières
   Demande de soutient pour le maintient des agents de l'ONF dans le canton.
   Délibération : vote pour à l'unanimité.

5. Gîtes communaux
   Augmentation du budget « ménage ». A ce jour, 30€ sont demandés si les personnes ne font pas le ménage. Hors de plus en plus de locataires ne souhaitent pas le faire. Proposition d'augmenter le forfait « ménage » à 50€.
   Faire faire un devis supplémentaire, revoir la nuance « gîte propre/gîte sale », étudier la possibilité de mettre la clé dans une boite à code.
   Délibération : vote pour à l'unanimité

6. Achat d'un véhicule
   3 devis sont présentés pour l'achat du nouveau véhicule :
   IVECO : 36 176.00€ TTC / LAND ROVER : 34 644.00€ TTC / TOYOTA : 28 800.00€ TTC
   Délibération pour l'achat du TOYOTA : vote pour à l'unanimité.

   Pour le prêt : une proposition du CREDIT AGRICOLE a été faite à 3.60% sur 5 ans soit des mensualités de 1371.47€ par trimestre. Faire une demande de subvention.
   Délibération pour décision modification (affectation) : vote pour à l'unanimité

7. Contrat CAE (Etude)
   Le contrat d'accompagnement pour l'emploi est un contrat de 20H par semaine, de 6 mois à 2 ans avec une aide allant de 40à 95% du SMIC.
   Délibération : vote pour à l'unanimité

14ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 29 mai 2009

1.Vente de terrain parcelle n° 801 « Le Mas »
Se sont présentés trois candidats éventuels pour l'acquisition du terrain d'une superficie de 1500 m2 :
Monsieur ROUSTANI, Monsieur LAROCHE, Madame ASSET.

La vente de ce terrain, après débat a été proposé au prix de 1 000 euros et attribué au premier mandant à savoir Monsieur ROUSTANI et adopté à l'unanimité.
Il en outre bien spécifié qu'il s'agit d'une parcelle dite : « terrain zone naturelle non constructible »

2.Camping Gymkana: En attente de la réponse de la Commission de sécurité réunie le 28 Mai 2009

3.Lotissement « Les Cerisiers » - accessibilité des établissements recevant du public :
Compte rendu de la réunion DDEA du 26 Mai 2009
Monsieur MALE conseille de prendre un centre d'étude et un architecte pour la création du lotissement.
En ce qui concerne l'accessibilité, Monsieur CORTADE nous demande qu'un état des lieux puis un diagnostic soient effectués avant mise en oeuvre dont la date butoir est fixée au mieux en 2012 au plus tard en 2015 et nous présente à cet effet différentes plaquettes de réalisations.

Ils nous proposent la création d'une commission. Elle est composée comme suit : Jean Marie BOSCH, Ginette GENDRON, Jeannette JEANSON
Au cours de cette même réunion Hubert TENAS demande ce qu'il y aurait lieu de faire afin de ralentir les véhicules dans la traversée du village (D44).
Monsieur ABAT nous recommande « un plateau traversant » pour lequel le Conseil Général prend à sa charge une partie des frais engagés à savoir 40 % uniquement sur le noir (enrobé).

4.SPANC: Délibaration suite à la demande d'adhésion des Communes de NEFIACH et MONTBOLO : vote pour à l'unanimité.

5.Communauté de Communes : Compte-rendu
- Monsieur le Maire nous informe qu'Amélie les Bains souhaite quitter la Communauté de Commune du Haut Vallespir pour rejoindre CERET. La décision finale revient à Monsieur le Préfet.
- Achat d'un nouveau camion benne pour une valeur de 145 000 euros TTC
- Tempête « Clauss » : Une subvention de 60 000 euros est proposée à condition de stocker 3 000 m3 de bois. La question où le stocker ?
- Suite à la tempête « Klauss » le Pays de Lunel à fait don de 5 000 euros à la Communauté de Communes qui a destiné cette somme à la réfection du VC7
- Achat d'un pont bascule à l'Alzine Rodon
- Réhabilitation des décharges de : Arles sur Tech, Montferrer, Saint Marshal
- Réhabilitation de la décharge de Prats de Mollo avec enfouissement de la ligne électrique dans un premier temps.Estimation provisoire : 330 000 euros
- Site VTT transfrontalier entre MASSANET et SAINT LAURENT DE CERDANS ou AMELIE LES BAINS
- VC7 bitumage depuis le centre de transfert jusqu'à la Forge del Mitg
- Descente vers le pont de Manyach : enfouissement de la ligne électrique
- Délibaration pour toutes les Communes de l'Illibéris concernant l'adhésion au Pays Méditerranée
- Différents programmes : Maison Vial à Arles sur Tech – Mairie au premier étage, rez-de-chaussée réservé à l'intercommunalité.
Ancienne gendarmerie de Saint Laurent de Cerdans – travaux de rénovation qui ne peuvent être pris en charge par la commune seront réalisés par la Communauté Communes avec la participation de l'état pour 25 % soit 76 000 euros et de la Région pour 30% soit 92 000 euros, en contrepartie la Communauté de Communes encaissera les loyers des différents appartements ainsi créés.

Ecole de Musique : Monsieur ALA souhaiterait transformer l'Ecole de Musique en Association à laquelle la Communauté de Communes verserait une subvention. A ce jour cette dernière ne peut plus assurer une telle charge.De plus cette association pourrait prétendre obtenir une subvention du Conseil Général.

6.Chataigneraie: Monsieur le Maire demande de reprendre la délibération concernant la vente de la chataigneraie. Après intervention de Hubert TENAS, la décision de reporter la vente à l'année prochaine est prise à l'unanimité. La priorité est donnée au bois des forêts dont les arbres ont été abattu durant la tempête « Klauss »

7.Questions diverses : Contrat CAE, Trois personnes se sont présentées :

Camille DOMINGUEZ – 20 ans – titulaire d'un BEP de secrétariat
Heldie ROBERT – 28 ans
Axel BELLANGER 40 ans

Retenue à l'unanimité : Camille DOMINGUEZ

Monsieur le Maire adresse ses vifs remerciements à Hubert TENAS, qui, malgré de nombreux contretemps à réussi à préserver l'acquisition du véhicule 4x4 au prix négocié par ses soins ainsi que le taux accordé pour le crédit bien que la date prévue pour la signature avait été largement dépassée. Le seul bémol c'est le délai de livraison qui n'aura lieu qu'en Septembre.

ABORNEMENT DE LA FRONTIERE

Comme chaque année la préfecture a demandé aux communes frontalières de procéder au contrôle des bornes frontières mises en place après le traité de Bayonne en 1856. Cette année, c'est la commune de Serralongue qui était chargée d'organiser cette journée. Après l'accueil à la mairie, la délégation s'est dirigée vers la borne 523, située au » Pla de la mouga », puis vers la 522, située au « col de las falgéres », sur la commune de Lamanère.
La délégation est composée de représentants des communes de Serralongue, Coustouges, Lamanère, et d'Albagna (Espagne), de la police aux frontières, des douanes, de la gendarmerie et de la guardia civil. La journée s'est terminée autour d'un repas « transfrontalier ».

15ème REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 19 juin 2009

1. Changement de gérant au Café de la poste – contrat de location

Candidature de Mr Jean-Luc DELBANO. Modification du contrat de location.
Délibération vote pour à l'unanimité

2. Sentiers de randonnées.

Inscription aux sentiers de grande randonnée et promenades et randonnées des sentiers suivants.
Tours de Cabrenç, le Pla de la mougue, le tour du Vallespir et la ronde du Canigou.
Délibération vote pour à l'unanimité.
Le sentier des tours de Cabrenç, devient un itinéraire d'interprétation, autour du Châtaignier (Pays Méditerranée)

3. Vote des tarifs de location des gîtes communaux pour 2010

Ménage : 50€
Gîte du musée : Noël : 260€ / Février : 280€
Haute saison: 395€ / Basse saison: 240€ / Week end : 145€
Gîte du presbytère : Noël : 250€ / Févier : 250€ / Printemps : 265€
Haute saison: 380€ / Basse saison: 235€ / Week end : 120€

4. Sacs poubelles

Coût total : 526,00 € HT.
Délibération vote pour à l'unanimité

5. Commission des appels d'offres (création)

Maire : Jean-Marie BOSCH – Président : Hubert TENAS

Titulaires : Daniel BORREILL, Michel MARQUES, Sabine QUINTANA

6. Délégués au SIVOM (modifications)

1er délégué : Jean-Marie BOSCH / Suppléant : Daniel BORREILL

2ème délégué : Hubert TENAS/ Suppléant : Michèle COSTE

7. Contrat CAE

Camille DOMINGUEZ commence le 1er juillet pour un contrat de 20h par semaine (secrétariat, poste, gîtes et autres services à la Mairie)

Liste des Délibérations Du N° 535 au N°567

N°535	Achat du matériel café communal (Modificatif)	10/11/2008
N°536	SIVU- Candidature Vallespir et Hautes Aspres	10/11/2008
N°537	Virement de crédits N°03	10/11/2008
N°538	3° Modification du POS	12/12/2008
N°539	CLET Evaluation des transferts de charges	12/12/2008
N°540	Durée des amortissements Service des Eaux	12/12/2008
N°541	Cession du Camion benne à la Communauté de Communes	12/12/2008
N°542	Institution de la Participation pour Voirie et Réseaux	12/12/2008
N°543	Motion de soutien à ERDF-GRDF	12/12/2008
N° 544	Grosses réparations "Route de Can Tony" –Subvention Ministérielle	23/01/2009
N° 545	Services Eaux et Assainissement -Tarifs 2009-	28/02/2009
N° 546	Taux des 3 Taxes Locales 2009	28/02/2009
N° 547	Délégation du Conseil Municipal au Maire	28/02/2009
N° 548	Retrait d'Amélie les Bains et Montbolo du Syndicat Scolaire	28/02/2009
N° 549	Réhabilitation foyer des jeunes /Salle des Association DGE 2009	28/02/2009
N° 550	Grosses réparations Route de la Badie DGE 2009	28/02/2009
N° 551	Approbation de la 1° Révision du POS	27/03/2009
N° 552	Approbation du Compte Administratif –Commune 2008-	27/03/2009
N° 553	Approbation du Compte Administratif –Eaux Assainissement 2008-	27/03/2009
N° 554	Approbation du Compte de Gestion - Commune 2008 -	27/03/2009
N° 555	Approbation du Compte de Gestion - Eaux Assainissement 2008-	27/03/2009
N° 556	Affectation du Résultat d'exploitation - Commune -	27/03/2009
N° 557	Affectation du Résultat d'exploitation - Eaux et Assainissement-	27/03/2009
N° 558	Approbation Budget Commune 2009	27/03/2009
N° 559	Approbation Budget Eaux et Assainissement 2009	27/03/2009
N° 560	Versement anticipé du fond de compensation de la TVA 2008	27/03/2009
N° 561	Réhabilitations des captages Eau	24/04/2009
N° 562	Approbation du marché AUGUET	24/04/2009
N° 563	Achat de véhicule et demande de prêt	24/04/2009
N° 564	Statuts de la Communauté de Communes	24/04/2009
N° 565	Communes Forestières	24/04/2009
N° 566	Virement de crédits N°01-Budget Commune-	24/04/2009
N° 567	Décision modificative N° 01-Budget Commune-	24/04/2009

Associations du village :

Notre village compte 10 associations. A l'initiative de Mr Le Maire Jean-Marie BOSCH, elles se sont réunies le samedi 18 avril 2009 pour réfléchir ensemble et proposer un programme de festivités pour la période estivale de juin à septembre 2009. Vous retrouverez les temps forts dans les pages centrales de ce bulletin municipal.

Le Maire et le conseil municipal remercient tous ses bénévoles qui tout au long de l'année contribuent à faire vivre notre village en proposant des activités ou animations dans le but de divertir les plus petits et les plus grands.

Activité de l'association « La Truite du Castell ».

Nettoyage des berges : Samedi 25 avril 2009, à l'initiative de la société de pêche de Serralongue, treize pêcheurs ont participé à une matinée de nettoyage sur la rivière « Le Coral », sur la commune de Lamanère.
Sur 500 m environ, à l'aval du pont de la route communale du « Puitg », les berges ont été débroussaillés, les arbres morts ou déformés qui obstruaient le cours d'eau ont été débités et évacués.
Après les deux épisodes climatiques (neige de fin décembre et tempête de janvier), le nettoyage s'avère vraiment nécessaire afin de redonner à la rivière un aspect attrayant.
Après les travaux effectués par le SIVU du Tech, au 1 km de berge annuel programmé par la Fédération de Pêche, c'est un linéaire supplémentaire de cours d'eau qui aura été nettoyé.
Une grillade organisée sur l'aire de pique-nique communale a clôturé cette matinée de travail.
Le Président remercie l'ensemble des bénévoles, la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et le SIVU du Tech pour toutes ces actions qui redonnent à la rivière un bel aspect et aux pêcheurs l'envie d'y pratiquer leur loisir favori.
Félicitations à tous les participants et à l'année prochaine.

Concours de pêche : Comme chaque année, l'AAPPMA de Serralongue organisera son concours « Jeunes » sur le plan d'eau communal de Lamanère. Il se déroulera le dimanche 9 août 2009 à partir de 9h30. La participation est gratuite pour les titulaires de la carte de pêche 2009.
Les permis permettant de pêcher dans tout le département 66 plus 26 départements du sud de la France sont en vente au café de la Poste au prix de 3 € pour les enfants jusqu'à 12 ans et de 15 € pour les enfants de 12 à 18 ans.

La chasse :

Dates à retenir pour la préparation de la saison de chasse 2009 :
- Assemblées Générales de l'ACCA de Serralongue et de l'AICA de Cabrenç le dimanche 5 juillet 2009.
- Matinées de nettoyage des chemins les Dimanches 12 juillet, 19 juillet, 26 juillet et dimanche 2 août 2009.
- Ouverture de la chasse en battue au sanglier le mercredi 26 Août 2009.

La Chorale :

Depuis de nombreuses années nous pouvons compter sur la chorale du village pour nous donner le ton lors des cérémonies municipales. Les choristes serralonguais sont à féliciter par leur travail régulier, leur bonne humeur et leur présence assidue sous la houlette de Mme MILLOT.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour lancer acte de candidature à ceux qui souhaiteraient intégrer la chorale de Serralongue. Toute personne intéressée peut se faire connaitre auprès de Mme MILLOT ou au secrétariat de la Mairie de Serralongue.

Groupe Sardaniste de SERRALONGUE :

La réunion s'est tenue dans la salle polyvalente de la mairie de Serralongue sous la présidence de Marie-Rose Careras. Elle a été suivie de quelques sardanes.

Madame la présidente ouvre la séance et remercie les membres présents. Elle donne lecture du compte rendu de l'année écoulée, se félicite du nombre de participants au cours de nos soirées et souhaite la continuité pour 2009 en espérant accueillir de nouveaux membres qui seront toujours les bienvenus.

Compte-rendu financier : Le trésorier a présenté les comptes et a donné lecture des recettes et dépenses de l'année 2008 qui laissent apparaître un solde positif.

La cotisation annuelle de 10 € sera reconduite pour 2009.

Renouvellement du bureau : Les membres sortants ne sont pas démissionnaires, pas de nouveau candidat, le bureau est reconduit dans son intégralité :

Présidente : Careras Marie-Rose
Secrétaire : Juanola Mado
Trésorier : Juanole Jean-Pierre
Vice-président : Comails Jean-Pierre
Secrétaire Adjointe : Jeanson Jeannette
Trésorière Adjointe : Pujol Renée.

Calendrier prévisionnel 2009 :

Le calendrier suivant a été établi jusqu'à fin septembre.

Samedi 17 mai 2009	21 h Salle Polyvalente
Samedi 31 mai 2009	21 h Salle Polyvalente
Samedi 7 juin 2009	21 h Salle Polyvalente
Lundi 23 juin 2009	21 h Feux de la St. Jean et sardanes au « Plaçot »
Dimanche 29 juin 2009	Foire de la St. Jean et sardanes (17h - carrefour de la fontaine)
Samedi 5 juillet 2009	21 h Place publique
Samedi 12 juillet 2009	21 h Place publique
Samedi 19 juillet 2009	21 h Place publique
Samedi 26 juillet 2009	21 h Place publique
Samedi 2 août 2009	21 h Place publique
Jeudi 14 août 2009	17 h Festa Major (Principal del Rossello)
Dimanche 17 août 2009	21 h Place publique
Samedi 23 août 2009	21 h Place publique
Samedi 30 août 2009	21 h Place publique
Samedi 6 septembre 2009	21 h Salle Polyvalente
Samedi 20 septembre 2009	21 h Salle Polyvalente

Venez nombreux et amenez vos amis, s'ils ne savent pas danser ils apprendront !

Comité des fêtes :

La rifle du Comité des fêtes devait avoir lieu le samedi 27 décembre 2008 mais suite aux intempéries, l'accès à la salle polyvalente étant compromis, le Comité des fêtes s'est vu obligé d'annuler l'animation. Devant le nombre de demandes de personnes du village souhaitant que cette traditionnelle rifle soit maintenue, l'association a replanifié la rifle le samedi 10 janvier 2009 et c'est nombreux que vous avez affronté le froid pour venir chauffer la salle d'une bonne ambiance. Rendez vous l'an prochain en espérant que le temps soit plus clément.

Concernant les animations de l'été, vous les retrouverez dans la page centrale de ce bulletin.

Bibliothèque : Mme Solange DUBOIS assure la permanence de la bibliothèque. Vous pouvez la contacter au 04.68.39.62.21. Solange se fera un plaisir de vous faire partager sa passion pour la lecture et se tient à votre disposition pour vous conseiller.

De nombreux livres sont disponibles à la salle des associations. Mme DUBOIS aurait besoin d'aide pour le classement des ouvrages de façon à faciliter leur mise à disposition. Toute personne intéressée pour participer à ce classement peut se faire connaitre auprès de Solange.

Association de Sauvegarde des Tours de Cabrenç :

Le dimanche 18 mai 2009, l'association de Sauvegarde du Château et des Tours de Cabrenç s'est réunie pour son assemblée générale.
Ils étaient nombreux, les adhérents (une cinquantaine), pour approuver les comptes et réélire un tiers des membres du bureau. Cette année ce fut le tour de Mme Claude BOSCH, Alastair WOOD, et Charles-Henri JULIA.
Puis le président leur a présenté les travaux à réaliser, dans un premier temps la reconstruction des remparts de la tour médiane et d'autres encore a l'étude comme l'éclairement de la tour à signaux. Il a dénoncé des actes de vandalisme avec l'apparition de "tags" sur les panneaux situés aux abords de la tour à signaux.

Le bureau sortant est renouvelé :
Président fondateur : Jean MARQUES
Président : Jean-Marie BOSCH
Trésorier : Renée PUJOL
Secrétaire : Gérard HUDELET
Vice-président : Marie France FIGA
Trésorier Adjoint : Claude BOSCH
Secrétaire Adjoint : Charles-Henri JULIA

Il a été décidé une journée de nettoyage sur le site des Tours de Cabrenç qui a eu lieu le samedi 29 juin 2008.

ILS NOUS ONT QUITTES ….

En ce deuxième semestre, nous ont quittés : Joseph ARMANGAU, Jeannot AUGUET, Gérard NUSSBAUM, Angèle COLOMINES et Françoise ROCA.

Encore toutes nos condoléances aux familles touchées par ces départs.

NAISSANCES

Lilou est venue rejoindre Hugo et Alysse au foyer de Rémi et Natacha. Félicitations aux parents et aux grands-parents Mado et Robert JUANOLA.

Tom au foyer de Franck et Caroline. Félicitations aux parents, aux grands-parents Martine et Patrick ARROYO et aux arrière grands-parents Solange et Fernand DUBOIS.

Gabin, frère de Valentin et Pierre, au foyer de Laurent et Stéphanie. Félicitations aux parents et à Joseph QUINTANA le grand-père.

Feux de la Saint Jean :

La préparation des bouquets de la Saint Jean a commencé par la cueillette des fleurs et continué par la confection dans la salle des associations.
Cette année encore, les volontaires étaient nombreuses à répondre à l'invitation du Président du Syndicat d'Initiative.
Cette préparation s'est faite dans la bonne humeur.

Les paniers bien remplis ont été portés le soir par les enfants du village aux feux de la Saint Jean.
La distribution s'est faite à la lueur du feu à toutes les personnes présentes.

Après les sardanes sur le plaçot de l'Eglise, une centaine de personnes se sont retrouvées autour du conjurador.
Les enfants accompagnés de Mr Le Maire ont mis en feu le « bucher ».
Pendant la durée de l'embrasement, tout le monde a pu se restaurer avec les gâteaux, boissons et autres collations apportés par chacun.

Ecobuage :

Les incinérations de végétaux coupés ou sur pied ou tout autre feu (feux d'artifice, barbecue, feu de camp etc.), ne peuvent être pratiqués que par les propriétaires ou par leurs ayants droit et sous leur totale responsabilité.
Pendant toute la durée du feu, le propriétaire ou son ayant droit sera présent sur les lieux de l'opération pour assurer une surveillance constante et directe. Il devra être en possession du récépissé délivré par la mairie. Les feux seront éteints de façon complète au plus tard, sauf pour les feux d'artifice, à l'heure légale du coucher du soleil.

Entre le 1er janvier au 30 juin et le 1er octobre au 31 décembre, périodes d'autorisation de l'emploi du feu, tout propriétaire ou ayant droit qui a l'intention de procéder à des incinérations de végétaux coupés ou sur pied, à l'intérieur ou à moins de 200 mètres des bois, forêts, reboisements ainsi que des landes et maquis, doit en faire la déclaration en mairie 5 jours francs au moins avant la date prévue pour l'opération. L'opération ne pourra avoir lieu qu'entre le lever et le coucher du soleil. Les déclarations sont enregistrées au jour le jour sur un registre spécial tenu en mairie.
Le maire délivre un récépissé de cette déclaration, valable 1 mois, et doit en informer le préfet (Service Interministériel de Défense et de Protection Civile) en lui adressant un exemplaire de la déclaration et du récépissé. Le préfet adresse une copie de la déclaration au Service Départemental d' Incendie et de Secours.

Le demandeur est tenu de prévenir le matin même de l'opération, et en tout état de cause avant la mise à feu, les sapeurs-pompiers en téléphonant au 18.

Fête de l'Ecole et spectacle de fin d'année :

Le vendredi 26 juin 2009 a eu lieu le spectacle de fin d'année de l'Ecole de Serralongue.
La pièce présentée par les enfants s'intitulait «Le pays de l'en dessous du lit ». Ils étaient 20 sur scène pour nous faire rire et nous proposer ce bon moment de détente sur le thème de l'environnement. L'histoire de ces enfants qui rangent mal leur chambre et qui gagnent le combat face au monstre « le grand KRAC ».
Félicitations à tous, ainsi qu'à Luc ROIG l'instituteur, Martine GUYAUX l'ATSEM et Marie Claude l'intervenant musique pour l'encadrement et la mise en scène de ce spectacle.

Pendant l'entracte, les enfants sont allés se changer et dès leur retour sur scène, Mr Le Maire les attendait pour les féliciter.
Il a ensuite remis à Hélène et Jo un dictionnaire pour les complimenter pour leur passage en 6ème.
L'instituteur, Mr Luc ROIG leur a remis, à son tour, un « BESCHERELLE ».

A l'issue de cette cérémonie, tout le monde s'est retrouvé par l'apéritif « sans alcool » offert par les parents d'élèves.

Un nouveau véhicule pour les pompiers de Saint Laurent de Cerdans.

Le centre de secours de Saint Laurent de Cerdans dont la première zone d'intervention couvre les territoires de Lamanère, Serralongue, Coustouges et Saint Laurent de Cerdans vient de se voir équiper d'un nouveau Véhicule de Secours et d'Aide aux Victimes, (VSAV), qui a la particularité d'être aussi hors route, (HR).

Ce véhicule, équipé d'un châssis 4x4 (tout terrain) et d'un appareillage fonctionnel, moderne et complet de secours est destiné à apporter un confort optimal aux victimes dans le cadre d'interventions de longue durée, ce qui est souvent le cas dans notre haut canton ou les écarts et les pistes sont nombreux et les lieux de prise en charge définitive des blessés (hôpital et cliniques) éloignés.

Ce nouveau matériel vient rassurer davantage notre population déjà tranquillisée par la mise en place par le conseil Général et la commune d'un défibrillateur

Concours de photographie :

Un concept de concours de photographie sur l'environnement spécifiquement sur Serralongue (faune, flore..) a été préconisé. Cette proposition a pour but la création d'un livre qui pourrait être un outil de promotion pour le village. Toutes les personnes intéressées peuvent se faire connaitre auprès de Daniel BORREILL à la Mairie de Serralongue.

Foire de la Saint Jean :

Et pour finir ce bulletin, nous parlerons de la foire de la Saint Jean qui s'est déroulé le dimanche 28 juin 2009.

Co-organisée par le Syndicat d'Initiative, le comité des fêtes et le groupe sardaniste Serralonguais, cette belle journée a débutée vers 7h00 avec l'arrivée des premiers exposants.
La matinée nous a permis de découvrir ce qu'ils nous proposaient (fleurs, peintures, légumes, vins, …)
Le repas de midi était assuré par Caroline au café de la Poste.

Les animations ont commencés par les jeux de Julien OLIVE qui ont ravis les enfants et fait rire les grands.
L'hélicoptère est revenu cette année pour proposer des baptêmes de l'air.
La bénédiction des mulets et des petits pains par l'Abbé XXX a eu lieu au Conjurador, en présence de Mme Jacqueline IRLES et de Mr Bernard REMEDI Conseiller Général du Canton de Prats de Mollo.

Tous se sont ensuite retrouvés pour danser la sardane sur la place du village en alternance avec les pyramides humaines des Castellets : « Els Angelets Del Vallespir ».

L'après midi s'est clôturée par le tirage de la traditionnelle tombola.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribuées à faire de cette journée une belle animation et aux enfants qui participent à la bénédiction des mulets (ou des chevaux).